Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 35 (1899)

Heft: 33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 20.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVme ANNÉE — LAUSANNE
N° 33. — 12 août 1899.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Éprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Ce que doit être une poésie pour enfants. — Influence morale de la poésie. — Examens de recrues en 1898. — Chronique scolaire : Confédération suisse, Genève, Vaud. — Nouveautés pédagogiques et littéraires. — Bibliographie. — Partie pratique : Langue maternelle, dictées, calcul. — Economie domestique.*

CE QUE DOIT ÊTRE UNE POÉSIE POUR ENFANTS

L'autre jour un ami me demanda de lui trouver une jolie petite poésie qu'il désirait faire apprendre à sa classe d'enfants avant les vacances. Je répondis qu'il n'y avait rien de plus facile ; je pris un premier volume de poésies enfantines que je parcourus d'un bout à l'autre sans rien trouver de satisfaisant ; j'en pris un second, sans trouver davantage ; puis un troisième, un quatrième, un cinquième, un sixième, un septième, et alors, faut-il l'avouer, je m'arrêtai, exaspéré. A côté de pièces absolument quelconques, trop quelconques pour que personne ait le droit d'en charger la mémoire d'un enfant, j'avais rencontré un certain nombre de soi-disant poésies qui méritaient le fouet, pour ne rien dire de leurs auteurs.

Lorsque je fus un peu revenu de mon indignation, je commençai par me faire la leçon : il ne faut pas ainsi se mettre en colère contre de pauvres vers boiteux et contrefaits ; ce n'est pas leur faute et ils n'ont que de bonnes intentions. D'ailleurs, dans ces sept volumes, tout n'était pas mauvais à ce point et pourtant aucune des poésies que je venais de parcourir ne m'avait satisfait pleinement. Pourquoi ? J'avais jugé ; or aucun jugement ne se justifie jamais que par de bonnes raisons, sinon ce n'est qu'un préjugé. Je fus ainsi amené forcément à me demander ce que doit être une poésie pour enfants, pour être bonne.

La réponse est, je crois, dans les termes eux-mêmes de la question : pour être bonne, une œuvre de ce genre doit être *enfantine* et *poétique*. Si l'on y songe un instant, on voit que ces deux adjectifs excluent déjà bon nombre de choses ; ils excluent avant tout la

recherche et la platitude qui seront donc les premiers défauts à éviter en composant une poésie pour des enfants.

Mais l'absence de défauts n'est pas encore un mérite. Une poésie enfantine, aussi bien que toute autre, veut avoir certaines qualités positives que l'on découvrira, je crois, en analysant ce que contiennent ces deux termes : enfantin et poétique.

Une poésie enfantine est une poésie dont l'inspiration a sa source dans l'observation des enfants et non pas dans la seule imagination du poète. Les idées, même les plus saugrenues d'un enfant normal, ont toujours un je ne sais quoi qui les caractérise et il ne suffit pas d'inventer des niaiseries pour imiter leur manière de langage. Par conséquent, si l'on veut faire des poésies que les enfants comprennent et qui leur disent quelque chose, il faut s'inspirer d'eux, emprunter leurs propres idées pour les leur rendre sous une forme un peu plus parfaite ; et si l'on veut inventer de toutes pièces, il ne faut le faire que si l'on est sûr de connaître assez les enfants pour ne pas leur proposer, dans ses vers, des idées qu'ils n'auraient jamais pu avoir tout seuls et qui les dépasseraient. En un mot, il faut s'oublier pour eux et en eux, il faut les imiter.

Les vers que l'on fait pour des enfants doivent être poétiques. Cela suppose d'abord certaines qualités de style absolument indispensables ; poésie n'est pas synonyme de non-sens et d'obscurité. Une poésie enfantine doit être absolument claire, simple, facile. Il y a là, il faut le reconnaître, des difficultés techniques très grandes, parce que ces qualités excluent presque toutes les licences poétiques, et dans le choix des rimes le nombre des mots dont on peut user est extrêment restreint si l'on veut être compris ou du moins pouvoir l'être de l'enfant, après explication. Mais il y a plus : pour faire œuvre vraiment poétique, l'auteur ne peut pas s'inspirer au hasard de toute idée quelconque qui aurait germé dans un cerveau d'enfant ; il y a chez les enfants des idées *vides* et des idées *fécondes* : ainsi l'enfant qui demande pourquoi 2 et 2 font 4 n'a pensé à rien du tout avant de poser cette question, et il a demandé « pourquoi » machinalement, par habitude ; ce « pourquoi » ne mérite aucune réponse. Mais l'enfant qui l'autre jour me demandait comment avec son œil si petit il pouvait voir sa mère et sa bonne, et la commode, et toute la chambre, celui-là avait dans son petit cerveau une idée féconde. Le poète devra donc faire un choix entre les idées vides et les idées fécondes et ne retenir que ces dernières parmi lesquelles il en trouvera beaucoup qui se prêtent merveilleusement à un court développement poétique.

Reste à savoir comment il faut développer l'idée de l'enfant. On peut le faire de deux manières : on peut reprendre l'idée de l'enfant et la développer telle qu'elle est, sans la corriger si elle implique une erreur propre à l'enfance, sans y ajouter autre chose que la forme. Je suppose qu'on réussisse ; alors l'enfant qui apprendra ces vers n'enrichira son cerveau d'aucune connaissance nouvelle, mais il restera dans sa mémoire des phrases harmonieuses,

correctes, simples, qui exprimeront quelque chose qui lui est familier, et ces phrases demeureront dans son esprit comme un petit modèle de style auquel il recourra volontiers. Ce sera déjà grand profit. On peut aussi prendre l'idée de l'enfant en la complétant un peu, en la corrigeant si elle contient une erreur et la rendre ensuite sous forme de poésie, agrandie, élevée, embellie de tout le charme que peut ajouter une précision plus grande et plus de vérité ; il y a un exemple assez caractéristique de cette seconde manière dans *La petite fille*, de Borel-Girard, poésie reproduite dans *l'Educateur* du 20 mai de cette année. Entre ces deux manières, je doute que l'on puisse se prononcer d'une manière générale, et le choix demeurera, dans chaque cas particulier, un affaire de bon sens et de tact.

Telles sont les réflexions qu'a déterminées cette malheureuse requête de mon ami : « Trouve-moi une poésie pour enfants. » Il n'est pas impossible de trouver, mais ce n'est pas chose facile, si l'on ne veut pas faire répéter aux enfants des mots qui ne signifient rien pour eux et qui ne leur apprendront jamais rien. Et, puisqu'il est si difficile de trouver, pourquoi ceux qui n'ont pas peur de la peine, lorsque le but est bon, et qui se sentent quelque capacité poétique ne tenteraient-ils pas l'épreuve ? Les vacances sont là, qui invitent à la rêverie, et l'idée seule de s'inspirer de ces petits et de travailler pour eux, n'est-elle pas le plus grand, le plus joyeux encouragement ?

R. Nussbaum.

INFLUENCE MORALE DE LA POÉSIE

Arrivés à une époque où, dans tous les domaines, l'éducation prime l'instruction, nous ne devons rien négliger de ce qui peut devenir un auxiliaire dans l'œuvre morale que nous avons à accomplir chaque jour. Parmi ces auxiliaires, l'un des plus puissants et des plus féconds est sans contredit l'étude bien entendue de morceaux de poésie.

Cette branche, qui se rattache aux arts, peut paraître au premier abord inutile et superflue, toute de luxe et bonne à cultiver surtout dans les écoles secondaires et supérieures. Ceux qui la considèrent comme un branche frivole tombent dans une grossière erreur, dont ils se convaincront facilement en parcourant les quelques réflexions qui vont suivre.

Rien, comme la poésie, ce langage des dieux, n'est propre à exciter dans l'âme humaine les sentiments généreux et élevés tels que la bonté, la pitié, l'admiration, l'émulation, le courage, etc. ; et ce que nous disons de l'âme humaine en général s'applique surtout à l'âme de l'enfant en particulier, âme que l'on a souvent comparée à une cire molle dans laquelle chaque impression reçue laisse une profonde empreinte. Outre l'excellence de la poésie en ce qui concerne l'éducation de la mémoire qu'elle fortifie et assouplit, outre son importance au point de vue de l'orthographe, puisque l'enfant, lisant et relisant les vers pour les apprendre grave la figure des mots dans son esprit, outre son influence sur la pureté du langage, elle a une haute portée éducative que nous ne devons pas négliger. Nous avons dit qu'elle influait sur la pureté du langage ; en effet, chacun de nous a pu remarquer que l'enfant est porté à imiter et à reproduire certaines expressions, certaines élégantes tournures de phrases qu'il a rencontrées dans une des poésies apprises en classe.

Revenons à l'influence moralisatrice de la poésie ; tout enfant est frappé davantage du récit d'une bonne ou d'une mauvaise action, d'un acte de courage ou d'héroïsme, d'un souvenir historique, racontés en beaux vers, dans un langage coloré et sonore, tandis que ses faits passeraient inaperçus ou du moins ne le toucheraient guère s'ils lui étaient communiqués en une simple et vulgaire prose. — Je me souviens encore de la pitié peinte sur le visage de mes écoliers en écoutant la lecture de la charmante pièce de vers, intitulée *Les orphelins*, parue dans un des derniers numéros de l'*Ecole*. Rien de plus poignant pour de jeunes cœurs que l'histoire de trois petits malheureux, dont l'aîné avait à peine six ans, morts de froid, de faim, de misère et de douleur sur le tombeau de leur mère.

Lisons et faisons apprendre beaucoup de poésies, et surtout choisissons-les en vue d'en tirer un parti moral autant que pratique. Ne prenons pas au hasard les inepties productions du premier rimeur venu ; que les vers soient purs d'esprit et de forme, d'une cadence harmonieuse et éloquente ; les grands maîtres français nous en fournissent une mine inépuisable. CLÉMENCE ALLAZ-ALLAZ.

EXAMENS DE RECRUES EN 1898.

Les résultats de 1898 ont été communiqués cette année un mois plus tôt que d'habitude et voici le rang des cantons, d'après le calcul de la note moyenne. Il est bon de rappeler que cette note n'a aucun caractère officiel, que nous la donnons sous notre responsabilité personnelle et pour suivre à la tradition :

Rang des cantons d'après la note moyenne

1. Bâle	6,560	14. St-Gall	8,342
2. Genève	6,838	15. Fribourg	8,472
3. Thurgovie	7,009	16. Valais	8,489
4. Schaffhouse	7,146	17. Zoug	8,504
5. Zurich	7,386	18. Berne	8,617
6. Appenzell-Ext.	7,731	19. Grisons	8,741
7. Obwald	7,733	20. Schwytz	8,925
8. Neuchâtel	7,801	21. Lucerne	9,009
9. Glaris	7,817	22. Nidwald	9,128
10. Argovie	8,049	23. Uri	9,770
11. Vaud	*8,088*	24. Tessin	9,786
12. Soleure	8,150	25. Appenzell-Int.	10,142
13. Bâle-Campagne	8,220		

Nous pourrions nous attarder à épiloguer sur ces données et en tirer de curieuses conclusions sur la place occupée par les deux Bâle, les deux Unterwald et surtout les deux Appenzell, mais pour ne pas perdre un temps inutile à des rapprochements oiseux, voyons plutôt ce qui nous concerne particulièrement. Comme on le voit, le rang du canton de Vaud est resté le même qu'en 1897, soit le onzième, et ce résultat est de nature à décevoir ceux qui s'attendaient, en raison des Cours caniculaires, obtenir un rang encore plus avancé. En apparence donc, les sueurs provoquées par les dits cours n'ont pas été fécondes ; cependant, si l'on compare les moyennes de 1897 et de 1898, il y a un sensible progrès réalisé. De 8,350, nous sommes arrivés à 8,088, c'est là le résultat le plus clair, la preuve la plus palpable d'une baisse générale des notes obtenues en 1898. On ne saurait trop le répéter, la note moyenne est imparfaite, elle a quelque chose d'abstrait qui n'exprime pas d'une façon assez explicite les progrès accomplis, mais elle permet d'établir, un peu brutalement parfois, le rang occupé par les cantons, c'est là sa seule utilité, à côté de nombreux inconvénients déjà souvent signalés. Comme le dit très bien le bureau fédéral, « le procédé des notes moyennes présente ce grave

inconvénient qu'il suffit de quelques bons ou mauvais résultats pour produire immédiatement quelques oscillations dans le rang détaillé de la note moyenne. » C'est ce qu'on peut constater en comparant le rang des deux années précédentes où Soleure qui était le huitième en 1897, avec une moyenne de 8,06, descend le douzième en 1898, avec une moyenne de 8,15 ; il en est de même de Neuchâtel qui passe le huitième, de sixième qu'il était en 1897. — Nous pouvons donc, comme Vaudois, nous estimer heureux d'avoir maintenu nos positions avec une note moyenne sensiblement meilleure, alors que plusieurs cantons notoirement avancés fléchissent de quelques rangs sans une diminution sensible de moyenne.

Nous en avons dit assez pour montrer ce qu'il y a d'arbitraire dans la note moyenne et le cas qu'il en faut faire dans l'appréciation des examens de recrues.

Pour se rendre un compte exact et impartial des progrès accomplis par notre canton depuis 1896, il faut considérer d'une part la diminution progressive des mauvaises notes (4 et 5) et l'augmentation correspondante des bonnes (1 et 2). A cet égard, l'introduction au rapport fédéral, le cartogramme qui l'accompagne et les données comparatives des pages 5 et 6, sont beaucoup plus suggestifs que tous les commentaires sur les fluctuations de la note moyenne. Il est regrettable que la presse quotidienne, si prompte à communiquer au public les notes moyennes des cantons, ne prenne pas la peine de reproduire en détail certains tableaux du rapport ; on arriverait à des appréciations plus exactes et aussi plus encourageantes.

Voici pour le canton de Vaud quelques indications intéressantes :

Sur 100 recrues, ont obtenu :

de très bons résultats totaux			de très mauvais résultats totaux		
en 1896	en 1897	en 1898	en 1896	en 1897	en 1898
20	*27*	*29*	*9*	*6*	*5*

Nous ne citons que ces trois années consécutives, à partir de 1896 (année de la mesure, au point de vue qui nous occupe, puisque c'est l'année du dix-septième rang). Que nous prouvent ces trois chiffres parallèles ? Ils nous montrent qu'en 1896, il y avait 20 élèves sur 100 qui avaient 1 ou 2 dans toutes les branches et qu'en 1898 il y en avait 29, soit 9 de plus qu'il y a 3 ans ; — qu'en 1896, 9 élèves sur 100 avaient des 4 et des 5 et, qu'en 1898, il n'y en avait plus que 5. — Cette progression dans les deux sens est constatée pour la Suisse entière, de 25 à 29 pour les bons résultats et de 9 à 8 pour les mauvais.

Si nous examinons le tableau de la page 6 du rapport, nous pouvons constater que pour le canton de Vaud la proportion des bonnes notes pour les 4 branches s'est accrue et que celle des mauvaises notes s'est notablement réduite sur toute la ligne. On en jugera par le tableau suivant.

Sur 100 recrues, ont obtenu :

1° De bonnes notes (*1 et 2*) dans :

	Lecture			*Composition*			*Calcul*			*Connais. civiq.*		
Années	96	97	98	96	97	98	96	97	98	96	97	98
%	*77*	*82*	*85*	*53*	*62*	*64*	*60*	*65*	*68*	*44*	*49*	*55*

2° De mauvaises notes (*4 et 5*) dans :

%	*4*	*2*	*1*	*8*	*4*	*3*	*8*	*7*	*6*	*19*	*14*	*12*

Chacun est à même de toucher du doigt le chemin parcouru. Prenons les connaissances civiques, la bête noire d'un certain nombre de recrutables, nous voyons qu'en 1896, 14 % de ces derniers avaient de bons résultats dans cette branche ; en 1898 c'est le 55 %, augmentation 41 % ; en dessous : 19 % de mauvaises notes en 1896, 12 % en 1898, diminution de 7 %. On n'a qu'à suivre cette comparaison dans les autres branches pour constater qu'il y a réellement progrès

depuis 3 ans, que le canton de Vaud s'est ressaisi et que le travail accompli par le corps enseignant a pourtant porté quelques fruits. Voilà une réconfortante constatation que la note moyenne, le rang du canton ne donnent qu'imparfaitement, et nous tenions d'en faire part aux lecteurs vaudois de l'*Educateur*.

Qu'on n'aille pas maintenant se figurer que le canton de Vaud soit le seul à suivre cette marche ascendante. Ne nous faisons pas d'illusion : pour maintenir notre rang actuel et encore davantage pour l'élever, il a fallu un effort énergique et constant, tandis qu'il y a des cantons qui, sans l'appareil que nous déployons pour nous hausser au niveau que nous occupons, nous talonnent et ne nous laisseront aucun répit. Citons quelques lignes du rapport : « Les examens des recrues » de l'automne 1898 fournissent la preuve que les fruits d'un travail énergique » et intelligent commencent à se produire peu à peu, notamment dans certains » cantons qui, jusqu'ici, se sont toujours trouvés à l'arrière-garde. Il en est » même, parmi ces derniers, un petit nombre qui, en ce qui concerne la proportion des très mauvais résultats, rivalisent avec les cantons qui ont été jusqu'à » cette heure les mieux notés. » Ailleurs, on remarque très justement « que dans » la mesure où l'on s'approchera de l'élimination totale des mauvaises notes, il » faudra en même temps et sans relâche tendre vers l'autre but, qui est la prédominance exclusive des bonnes notes. C'est bien selon cette tendance positive » que l'école populaire doit progresser et manifester ses fruits. Nul doute que, » dans cette direction, il ne reste encore un grand chemin à parcourir. »

La situation du canton de Vaud en 1898 est la conséquence d'un effort spécial, alors que d'autres cantons arrivent à des résultats équivalents sinon meilleurs par la marche normale de l'enseignement primaire, sans l'addition des cours préparatoires. Loin de nous la pensée de médire de ces derniers qui ont leur raison d'être, prouvée par des faits. Mais l'idéal serait, nous semble-t-il, d'arriver à une progression ascendante dans les examens fédéraux par le seul effort de l'école et le travail personnel des jeunes recrues. Tant qu'il nous faut un appareil spécial pour aller de l'avant, nous ne sommes pas encore arrivés à l'état normal ; le jour où nous pourrons jeter loin les béquilles des cours cantonaux, nous aurons fait un immense progrès. Quand ce jour viendra-t-il ? Il dépend en partie de nous et de notre travail intelligent et consciencieux de le hâter.

H. Gaillon.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE

Société fédérale suisse de gymnastique. *XIIe cours de perfectionnement pour maîtres et moniteurs, organisé par les soins de la Société fédérale de gymnastique, sous le patronage et le contrôle de la Confédération.* Le XIIe cours fédéral pour maîtres et moniteurs de gymnastique de langue française aura lieu à Sion, du 25 septembre au 14 octobre 1899 ; il commencera le lundi 25 septembre, à 7 heures précises du matin, au local de gymnastique. Ce cours est placé sous la direction de MM. Ad. Michel, maître de gymnastique à Lausanne, et Alb. Gelzer, maître de gymnastique à Lucerne.

Tous les instituteurs et maîtres spéciaux, ainsi que les moniteurs des sections de gymnastique, peuvent s'inscrire, s'ils remplissent les conditions suivantes :

1° Les instituteurs ou maîtres doivent avoir suivi l'enseignement complet de la gymnastique à l'école normale ou dans un gymnase, et y avoir travaillé d'une façon satisfaisante ; ils doivent être à même de supporter les fatigues d'un cours de trois semaines.

2° Les moniteurs doivent avoir fonctionné comme tels.

Le nombre maximum des participants est fixé à 40. Si ce chiffre était dépassé, la date d'inscription indiquera le rang des admissions.

Les inscriptions seront reçues *au plus tard* jusqu'au 15 septembre, par M. Ad. Michel, maître de gymnastique à Lausanne, qui enverra sur demande le programme détaillé et tous les renseignements désirables.

La participation au cours est gratuite. Une indemnité journalière de 2 francs sera accordée aux participants par le Département militaire fédéral. Des démarches ont été faites également auprès des cantons dans le but d'obtenir un subside en faveur de leurs ressortissants. La direction du cours s'est occupée du logement et de l'entretien qui seront procurés aux conditions les plus favorables.

La *Nouvelle carte murale de la Suisse*, éditée par les soins du Département fédéral de l'intérieur, sera, paraît-il, achevée pour l'époque du prochain congrès des instituteurs suisses, à Berne (9 et 10 octobre prochain).

GENÈVE. — **Echos des fêtes scolaires.** La cérémonie des promotions des écoles primaires de la ville de Genève a fourni aux amis de l'éducation l'occasion d'entendre d'excellents discours de M. le conseiller d'Etat Favon, chef du département de l'instruction publique, qui présidait, et de M. L. Munier, inspecteur des écoles.

M. *Munier*, qui présentait le rapport annuel, a indiqué que la population des écoles primaires du canton de Genève, pendant l'année scolaire 1898-99, a été de 8990 élèves, soit 4451 filles et 4643 garçons. Dans ces chiffres, la ville de Genève est représentée par 3943 élèves dont 1927 filles et 2016 garçons. Ce chiffre de 3943 enfants se décompose en 1255 Genevois, 1179 Confédérés d'autres cantons et 1509 étrangers.

Une fois n'est pas coutume, dit M. Munier, nous essaierons de sortir de la voie traditionnelle en laissant de côté l'examen par le menu des résultats acquis. Nous nous bornerons, à côté de quelques discrètes réserves, à nous montrer satisfaits des résultats obtenus et des progrès constatés. Comment, pourront dire quelques-uns, encore des progrès. Mais, depuis que nous sommes dans cette voie, ne sommes-nous pas encore parvenus à la réalisation de tout ce qui est possible, et n'avons-nous pas bientôt atteint l'idéal? M. Munier compare ces résultats progressifs à ces lignes géométriques qui vont sans cesse en se rapprochant sans se rencontrer jamais. Le champ est infini : pour le démontrer, M. l'inspecteur transporte ses auditeurs dans une de ces écoles d'autrefois où la férule consacrait la sévérité des règlements, où la lumière et l'air étaient mesurés. Il rapproche cette vieille école de l'école actuelle dont les châtiments corporels sont bannis, d'où ont disparu les conjugaisons fastidieuses et les analyses mises pour faire place à un enseignement purement oral et vivant, où l'on cesse de voir l'enfant silencieux et passif courbé sur son banc. Aujourd'hui les enfants attardés, jetés parmi leurs camarades, sont confiés à des maîtresses patientes et dévouées.

Après avoir rendu hommage au travail et au dévouement des maîtres et des maîtresses, M. Munier termine en adressant des recommandations judicieuses et pressantes aux parents et aux élèves.

M. *Favon* remercie M. l'inspecteur du tableau qu'il vient de tracer de notre école actuelle. Il le félicite d'avoir dit que nous devons chercher à réaliser la somme des efforts que comportent les conditions de la vie moderne et l'état intellectuel de notre époque.

Le progrès appelle le progrès. L'instruction que nous donnons à nos enfants doit être en rapport avec la marche de la science qui évolue et se développe sans cesse. C'est pourquoi les instituteurs et les institutrices doivent élargir constamment le cercle de leurs connaissances.

Mais, dit M. Favon en s'adressant au corps enseignant, il faut bien reconnaître que si les circonstances exigent de vous tant de choses, tant d'efforts incessants, de notre côté nous devons être justes : la situation de fonctionnaires auxquels on

demande un tel développement intellectuel ne doit pas rester inférieure à ce qui leur est dû. Préoccupés de leurs responsabilités et de leurs obligations, le Département de l'Instruction publique et le Conseil d'Etat feront tous leurs efforts pour remplir leurs devoirs envers vous.

Il s'agit, non seulement d'améliorer votre situation pécuniaire, mais aussi de créer une organisation qui relève votre position ; il faut améliorer le sort des stagiaires, des sous-régents et des sous-régentes ; il faut, pour encourager régents et régentes à bien faire, que leur situation ne soit pas une impasse. Nous ne voulons pas que les instituteurs et les institutrices qui montrent quelque supériorité ne soient récompensés que par une porte ouverte sur l'enseignement secondaire ; nous voulons les garder à l'instruction primaire, celle du peuple, celle de tous, et leur créer une situation suffisamment honorée et récompensée en reconnaissance de leur travail.

M. Favon expose ensuite ce que l'Etat a fait pour l'instruction publique et explique aux parents comment ils peuvent seconder le Département. Puis, se tournant vers les enfants : Et vous, mes amis, leur dit-il, à qui nous disons tout ce que nous voulons faire pour l'école, vous qui êtes notre principale préoccupation, puissiez-vous être les meilleurs des enfants pour devenir les meilleurs des citoyens ! Vous, jeunes filles, puissiez-vous mériter toujours l'estime, le respect et contribuer à l'honneur, à la prospérité du pays ! Profitez tous des leçons qui vous sont données ! Vous avez entendu M. l'inspecteur faire l'éloge de l'homme éminent qui l'an dernier parlait à cette place, d'Alexandre Gavard. C'était le fils d'un instituteur pauvre de la campagne. Il a lutté contre les difficultés de l'existence autant que le plus humble de vous ; il est arrivé à force de volonté et de travail. Il était aimé de ses contemporains. Vous pourrez arriver, non pas tous, sans doute, à une semblable position, mais à vous faire honorer et respecter par ceux qui vous connaîtront et vous entoureront. Chers élèves, soyez nos auxiliaires ; aidez-nous de votre docilité. De leur côté, le Département et le Conseil d'Etat vous viendront en aide. Comprenez bien que nous comptons sur vous. Si vous êtes de bons élèves aujourd'hui, demain vous serez de bonnes citoyennes et de bons citoyens.

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissements prolongés.

VAUD. — **Cours de vacances.** L'Université de Lausanne a institué depuis cinq ans des Cours de vacances pour les étrangers qui désirent se perfectionner dans l'usage de la langue française. Ces cours durent six semaines avec seize heures de leçons par semaine ; ils sont donnés le matin, du mardi au samedi. Le mercredi après-midi ont lieu des excursions en commun destinées à faire connaître les beautés de notre pays.

Chaque année le Département de l'Instruction publique offre aux participants la promenade traditionnelle : tour du Haut-Lac, avec visite à Chillon et réception à Montreux. Cette course, très bien organisée par M. Gauthier, chef de service, a eu lieu mercredi 2 août, et, admirablement réussie, laissera à chacun les meilleurs souvenirs. Aussi quel enthousiasme pour applaudir M. Bonnard, professeur, remerciant tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette charmante fête et portant son toast aux idées de concorde et de paix internationale ! Quelle approbation chaleureuse rencontre le discours de M. le professeur Jotta, parlant au nom des élèves du cours, quand il dit qu'à Lausanne il a goûté les bienfaits de la science et les jouissances de l'amitié et quand il s'écrie : Vive la Suisse libérale et démocratique ! Vivent les autorités de Montreux ! Vivent nos professeurs du cours de vacances ! Quels applaudissements soulignent la spirituelle leçon de M. le professeur Renard évoquant les noms des poètes, des romanciers que le lac a inspirés et qui ont séjourné à Montreux, ce joyau du canton de Vaud, comme l'a si bien nommé M. Bornand dans son discours de bienvenue.

Les cordiales paroles échangées entre professeurs et étudiants ne prouvent-elles

pas qu'en apprenant à se connaître on apprend à s'apprécier et à s'aimer, et c'est là sans doute qu'il faut chercher une des causes du succès toujours croissant des Cours de vacances, succès prouvé par le nombre des participants qui cette année dépasse la centaine.

A quand les Cours de vacances nationaux pour instituteurs? C.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Un nouveau dictionnaire géographique de la Suisse. MM. Charles Knapp, professeur de géographie à l'Académie de Neuchâtel, et Maurice Borel, cartographe en cette même ville, travaillent en ce moment à la rédaction d'un dictionnaire géographique de la Suisse qui paraîtra par livraisons, en français et en allemand (avec planches et dessins originaux), chez Attinger frères, à Neuchâtel.

Nous souhaitons plein succès à cette entreprise, dont l'utilité est incontestable, mais qui ne laisse pas que d'offrir de sérieuses difficultés.

Il est temps de songer à remplacer le dictionnaire géographique de Lutz, dont la dernière édition remonte à quarante ans.

La première livraison du nouveau dictionnaire sortira de presse dans le courant de septembre.

* * *

Nos lecteurs connaissent depuis longtemps l'intéressante collection que publie, *sous le nom d'Europe illustrée*, la maison Orell Füssli à Zurich. Le numéro 188 de cette série décrit la station climatérique du *Bürgenstock*, au bord du lac des Quatre-Cantons. Une vue coloriée, 14 illustrations dues au crayon de J. Weber, l'artiste bien connu, 2 gravures doubles, un plan et une carte au revers illustrant les 31 pages de texte font de cette charmante collection le complément obligé des guides trop sommaires ou trop arides.

Rapport du Comité de *l'Asile rural vaudois*, à *Echichens* sur Morges, 72e exercice. Le Comité constate la bonne marche de cette utile institution et se félicite toujours davantage de l'activité éclairée de M. le Directeur Renaud et de la remarquable sollicitude de Mme Renaud, « une vraie mère pour tous les enfants de l'Asile. » Les comptes bouclent par un déficit de fr. 3681,23 ; mais la fortune totale de l'établissement accroît à fr. 185 629,47 cent.

Compte rendu de conférences des *inspecteurs scolaires de la Suisse romande*, Sion, imprimerie Avmon, 1899.

Bulletin de la Société suisse de réforme orthographique, Neuchâtel, imprimerie Rossier et Grisel, 1899.

Rapport du *Musée pédagogique de Fribourg* pour l'année 1898.

Un inspecteur d'académie, M. Maurice Pellisson, réunit en un volume *d'œuvres choisies* des extraits des six plus célèbres romans de Ferdinand Fabre. L'éditeur annonce que M. Pellisson « n'y a admis que ce qui peut être placé sous tous les yeux. »

Un nouveau roman de Roger Dombre, *Pas banale*, vient de paraître chez Gautier, à Paris.

Le dernier volume de Pierre Loti a pour titre : *Reflets sur la sombre route*. L'auteur s'y attendrit sur tous les êtres et toutes les choses qui meurent, ce qui nous vaut de petits morceaux rares à recommander aux instituteurs. (Vieux cheval, Mes dernières chasses, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

Elementarkursus zur raschen, anregenden und gründlichen *Einführung in die französische Sprache* mit besonderer Berücksichtigung des *französischen Sprc-*

chens für den *Privat-und Schulunterricht* von Dr *Johannes Erni*. Biel. Verlag von Ernst Kuhn 1897. Ce cours comporte trois petites brochures, intitulées : I Lehrbuch, II Uebungsbuch, III Conjugationstafeln.

L'*Educateur* a parlé, il y a quelque temps, (v. n° 14) d'un « Elementarbuch der französischen Sprache » construit sur un plan tout différent, c'est-à-dire sur la base de la méthode directe. Le présent ouvrage veut tenir compte aussi des exigences modernes, il veut que la langue étrangère soit, dès le début, la langue parlée dans les leçons ; seulement, l'auteur ne croit pouvoir s'engager dans cette voie sans emporter un certain bagage grammatical qu'il se propose de grossir, à mesure qu'on avance, dans des proportions rapides. Pour cela, l'auteur a imaginé tout un système savamment combiné de rubriques et de sous-rubriques, de parenthèses et de crochets. Son intention, si nous l'avons bien saisie, est de donner la grammaire qui formerait presque le sujet exclusif des exercices de conversation pour lesquels nous n'avons pu trouver des indications assez précises, mais nous croyons deviner que l'auteur suppose l'usage d'un manuel pratique à côté de sa grammaire, peut-être la grammaire française de *Baumgartner*. Or, la mode n'est plus de séparer ainsi grammaire, lecture et conversation, et nous ne croyons pas que le « cours élémentaire » de M. Erni puisse s'adapter facilement à une méthode directe. Ces méthodes ont d'ordinaire leur charpente grammaticale à laquelle on ne saurait, sans grave inconvénient, en substituer une autre.

A notre avis, l'utilité de ces « grammaires » ne peut plus être que celle de permettre un coup d'œil rétrospectif, de servir de table d'orientation. Il nous semble, malheureusement, que les petites brochures de M. Erni conduisent à tout autre chose qu'à une orientation rapide, et pour ce qui est de ces tables de conjugaison, il faut les tourner et retourner si souvent qu'on ne peut les voir sans attraper le vertige. Cela tient sans doute à la disposition typographique, mais nous commençons à être gâtés de nos jours et nous exigeons de la clarté jusque dans l'impression.

Et puis, encore un mot sur une question de principe. Ou bien nous croyons à la méthode directe, alors nous en admettons les conséquences jusque dans son programme grammatical, ou bien nous nous en tenons aux heureuses traditions de jadis. Or, c'est méconnaître complètement l'esprit de la méthode directe que de venir nous proposer des méthodes de déclinaison pour la langue française. En bonne conscience, M. Erni, en voyez-vous une déclinaison française ? Nos enfants, à l'école primaire, n'entendent jamais parler d'un datif ou d'un génitif ; ils n'en sauraient que faire. Voyez à ce sujet : *Victor, der Sprachunterricht muss umkehren*. Et ensuite, quelle utilité peut-il bien y avoir de donner les pronoms je, tu, il, ils détachés du verbe ? C'est l'amour du paradigme, car, pour ce qui concerne ces pronoms, vous ne les rencontrerez jamais seuls. C'est pousser dans la confusion l'élève qui ne devrait même pas se douter que *je, tu, il*, pronoms, puissent être imprimés sans verbe.

En somme, nous n'avons pas bien pu saisir la nécessité de cette publication, alors que le marché foisonne de grammaires françaises mieux comprises.

H. S.

Recueil de problèmes d'arithmétique, par F. Maillard, instituteur aux Ecoles normales du canton de Vaud.

La 16me édition de cet ouvrage, refondue et augmentée, vient de paraître. C'est une bonne nouvelle pour les instituteurs qui n'ont jamais à choix un trop grand nombre de questions d'arithmétique. Comme le recueil que nous signalons est une vieille connaissance, il est superflu d'en faire l'éloge : un ouvrage qui n'a pas de solides qualités ne s'édite pas seize fois, dans notre pays romand.

Celui-ci contient plus de treize cents questions sur la matière du programme primaire, plus une centaine d'autres sur les racines carrées, les intérêts composés et les progressions arithmétiques.

A. P.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Série méthodique pour le degré intermédiaire.

Le lézard.

Introduction. — Une tâche d'observation sera donnée pendant la semaine précédant la leçon. Les élèves devront observer le reptile en question, et rendre compte de ce qu'ils auront vu à la

Leçon de chose.

Cette leçon relèvera les caractères suivants :

Corps allongé (longueur totale environ vingt centimètres) et comprenant la tête, le tronc et la queue ; les deux premières forment la moitié de la longueur du corps entier. Sa surface paraît écaillée, mais elle est plutôt bosselée, rugueuse. Couleur (pour le lézard des murailles dont il est ici question) : gris cendré sur le dos, blanc verdâtre avec quelques taches noires sous le ventre, raies brunes aux côtés.

Tête triangulaire, yeux vifs. Le sens de la vue est très bon chez le lézard mais les autres paraissent moins développés. Deux ailes.

Tronc, partie la plus large du corps, va d'abord en s'amincissant à partir de la tête, puis en s'élargissant et en s'amincissant de nouveau jusqu'à la queue. Quatre jambes, pourvues chacune de cinq doigts non palmés, armés de griffes.

Queue effilée, très souple et déliée, mais se cassant facilement ; cet accident n'incommode guère le lézard, car, chose curieuse, elle repousse en peu de jours. Ce qui ne signifie nullement que briser par plaisir la queue d'un lézard soit une action méritoire.

Faire indiquer aux élèves quelques-uns des *lieux* où ils ont observé des lézards, et leur faire remarquer qu'il s'agit toujours d'endroits exposés au soleil.

Arrivée du lézard ; même embarras, toujours prêt à s'enfuir ; mouvements vifs et brusques. Grande agilité.

Résumé des observations : Formes et couleur, tête, tronc et jambes, queue, lieux où il habite, attitude.

Compte rendu total.

Les *autres caractères* sont fournis par la

Leçon de lecture.

dont le texte se trouve page 60 du livre de Renz, *Le lézard gris*, charmant portrait de Lacépède. Ils peuvent se résumer : 1° ovipare ; 2° vêtement modeste, mais parure élégante ; 3° voluptueux ; 4° craintif. Il y aurait lieu d'ajouter : 5° insectivore ; 6° inoffensif et utile.

Généralisation.

Tous les lézards que vous avez vus ressemblent-ils exactement à celui que nous avons décrit ?

Cette question nous amènera à parler d'une façon très brève des autres espèces indigènes, d'abord, puis des espèces exotiques. Peut-être quelques élèves ont-ils observé sur les bords des étangs ou dans les prés humides le *lézard ocellé*, plus grand que le lézard gris, avec le dos rayé de vert et tacheté de noir, ou bien encore le *lézard vivipare*, de même taille que celui des murailles, mais avec le dos brun bordé de bandes noires et blanches.

Quant aux espèces exotiques, il suffira de remarquer que les lézards des pays chauds atteignent des dimensions beaucoup plus considérables que les nôtres et sont parfois vraiment dangereux.

Résumé général et *compte rendu écrit* des caractères du lézard.

Comme introduction à la partie suivante de la série nous ferons une *Comparaison entre le lézard et le crocodile*. La ressemblance entre eux est seulement apparente ; leur différence ressort des caractères principaux du crocodile, soit : amphibie, longueur de deux à dix mètres, tête très aplatie, mâchoires formidables, peau très épaisse impénétrable aux balles, queue surmontée de protubérances figurant assez bien les dents d'une scie, grande férocité.

Sujet moral :

Première année du degré : *Il faut protéger les faibles.* Lecture et récitation de la poésie suivante et causerie morale à son sujet :

Le crocodile

« Le Nil, fleuve d'Egypte, a des rives fertiles.
Mais on y voit beaucoup, beaucoup de crocodiles !
Ce sont de gros lézards qui mangent les enfants !
... N'allez donc pas jouer trop loin, je le défends ;
Vous pourriez rencontrer de très vilaines bêtes ! »
Mais nos enfants parfois ont de mauvaises têtes.
Et Paul (cinq ans) mena sa sœur trop loin
Dans le pré. « Je saurai le défendre, au besoin ! »
Lui dit-il. — Tout à coup, derrière une herbe haute,
Un gros lézard parut !... Et Paul comprit sa faute !
« Un crocodile !... chut... » — Paul se croyait savant,
Il pâlit, mais du moins fit trois pas en avant,
Pour défendre sa sœur, qui ne prenait pas garde !
— « Le vois-tu ? — Non ! .. Où ? — Là ! — J'ai peur ! — Il nous regarde !
Tais-toi ! » Paul ajouta : « Va vite à la maison ! »
Il ne partit qu'après ! — Ah ! le brave garçon !
Quel homme ! il sait déjà défendre ceux qu'il aime !
C'était un crocodile à ses yeux tout de même. JEAN AICARD.

Deuxième année du degré : *Mieux vaut travailler que rêver.*

Le rêve d'un lézard.

Un lézard, sur un mur, se chauffait au soleil ;
Il agitait sa queue et frétillait sans cesse.
Enfin, las de bouger, il se livre au sommeil.
On peut bien excuser ce moment de paresse.
D'ailleurs il n'est vrai que pendant les beaux jours
Rien n'est si doux que la méridienne.
Tous n'ont pas pour la faire un sopha de velours.
Y repose-t-on mieux, dites-moi ? Pas toujours.
Des lézards, en tous cas, c'est la coutume ancienne
De dormir sur la pierre, et le nôtre y dormait
Paisiblement, bien, et la bouche entr'ouverte.
Un rêve heureux sans doute le charmait
Que voyait-il ? — une rive déserte,
Un fleuve magnifique entouré de roseaux,
Puis un lézard géant qui glissait sur les eaux.
A son aspect, le nôtre — dans son rêve —
Se sent grandir, grandir encor,
Jusqu'à ce que bientôt, prenant un libre essor,
Pour nager à son tour il quitte aussi la grève.
Comme il se trouvait bien dans ce doux élément !
Il plongeait, replongeait, délicieusement.

Sur ce fleuve, en un mot, s'ébattant, souple, agile,
Notre mignon lézard devenu crocodile,
C'est-à-dire un vrai monstre horrible et dévorant,
Savourait à loisir le bonheur d'être grand.
Un léger bruit soudain parvient à son oreille,
Et, surpris, le dormeur en sursaut se réveille.
Dès lors, adieu le fleuve au doux clapotement ;
Adieu, bords enchantés entrevus un moment!
Notre lézard, réduit à sa petite taille,
Perrt! s'enfuit dans un trou recouvert de broussaille,
Au fond de sa cachette il est bientôt tapi,
N'ayant plus pour tout bien qu'un vieux mur décrépit.

Il est maint lézard qui se plonge
Dans des rêves d'or et d'azur,
Et quand s'évanouit le songe,
Il se retrouve, hélas! sur son vieux mur.

Louis Veuillot. Ernest Briod.

Nos machines agricoles (suite).

Moissonneuse.

La moissonneuse est une machine qui sert à couper régulièrement et près de terre les céréales de nos champs. Elle peut aussi déposer les tiges en javelles et les lier en gerbes. La moissonneuse est construite à peu près de la même manière que la faucheuse. Le couteau est aussi animé d'un rapide mouvement de va-et-vient. Pour mettre les épis en javelles, un tablier horizontal est placé derrière le couteau. Les tiges coupées tombent sur ce tablier et sont poussées en arrière par de grands râteaux mus par la machine. La moissonneuse est tirée par des chevaux ou des bœufs.

Il y a des machines qui peuvent servir à la fois de faucheuses et de moissonneuses. Les moissonneuses-lieuses ont un appareil spécial pour serrer la gerbe et l'entourer d'un lien. Les anciens Gaulois avaient déjà construit des machines à faucher, mais ces appareils, lourds et grossiers étaient depuis longtemps tombés dans l'oubli.

Au commencement de ce siècle, en Angleterre, on essaya de faire des machines à moissonner ; ces essais ne donnèrent pas de bons résultats.

C'est à l'Américain Mac Cormick que revient l'honneur d'avoir construit la première moissonneuse pratique ; c'était en 1831. Depuis, ces machines se sont perfectionnées et travaillent à l'entière satisfaction de ceux qui en possèdent. Les prix ont aussi baissé et dans tous nos villages on entend, durant l'été, le bruit saccadé des faucheuses.

Pour cette leçon, il sera facile d'avoir quelques bonnes gravures : les représentants des diverses maisons de faucheuses rivalisent de zèle pour nous inonder de prospectus.

Le fléau.

Le fléau est un morceau de bois arrondi attaché à un manche par une corde ou une lanière de cuir. — Longueur du manche, longueur du fléau. — Cet instrument primitif sert à séparer le grain des épis. Muni du fléau, le batteur frappe les gerbes étendues devant lui. Cette opération est longue et pénible, aussi a-t-on cherché un moyen plus rapide pour *battre* les céréales. Des hommes ingénieux ont inventé

Les machines à battre.

L'organe principal de ces machines est le *batteur*, sorte de cylindre ou tambour allongé, placé horizontalement et tournant sur son axe avec une grande ra-

pidité. Sa surface est garnie de cannelures appelées *battes*. Lorsqu'on présente les tiges de céréales au batteur, celui-ci les entraîne, et, en les frappant, fait sortir les grains. La caisse concave qui recouvre le batteur s'appelle *contre-batteur* ; la surface de cette enveloppe est aussi armée de cannelures. Le grain tombe dans un *ventilateur*, puis dans un *crible* ou tarare. La paille est entraînée sur un *secoueur* formé de lattes parallèles animées d'un mouvement de va-et-vient. A la sortie du secoueur, la paille est liée en gerbes.

Les batteuses sont mues par un manège, par l'eau, par la vapeur, par le pétrole, par l'électricité. La *locomobile* est une machine à vapeur montée sur roues. On peut la conduire de grange en grange et, pour la faire fonctionner, il n'est pas nécessaire d'avoir un bâtiment spécial. C'est surtout dans la seconde partie de notre siècle que tous ces progrès ont été accomplis.

Le tarare (moulin à vanner).

Le tarare est une mécanique servant à séparer la balle du grain.

Cet appareil comprend :

Le *bâti* avec jambes et poignées ; la *trémie*, auge carrée dans laquelle on verse le grain pour qu'il tombe peu à peu sur le *crible*, puis dans le tambour, où le *ventilateur* chasse les balles et la poussière. Le grain arrive dans une *caisse* indépendante, et les menus grains, terre, graviers, dans un *tiroir*.

Le ventilateur est mû au moyen d'une *manivelle* ; il peut aussi être actionné par l'eau, la vapeur et l'électricité.

L'*arbre de l'engrenage* doit être souvent huilé. On doit éviter de se laisser prendre les mains entre la *roue dentée* et le *pignon*.

Autrefois, pour vanner le grain, on se servait du *van*, grande corbeille plate ouverte sur le devant.

L. et J. MAGNIN.

DICTÉES

Degré supérieur.

Harmonie dans les moissons.

La nature se plaît à mettre de l'harmonie dans nos moissons, où dominent toujours trois couleurs : le jaune des blés, le rouge des coquelicots et l'azur des bluets.

Ces deux plantes se trouvent dans tous les blés et forment par leur harmonie une teinte pourpre très riche qui se détache avec une convenance et une grâce admirables sur la couleur fauve des moissons. On trouve encore dans les blés la miélle qui s'élève à la hauteur de leurs épis avec de jolies fleurs pourpurines en trompettes, et le convolvulus à fleurs couleur de chair qui grimpe et s'entrelace autour de leurs chaumeaux.

Ces aimables forêts ne sont pas sans habitants. On voit courir sous leurs ombrages le scarabée à raies d'or ; l'hirondelle voyageuse plane à leur surface, l'alouette sédentaire s'élève à pic au-dessus d'elles, la perdrix avec ses perdreaux y fait domicile et la caille passagère y nourrit ses petits.

(*Manuel général.*)

Le voyage à pied.

Je ne connais qu'une manière de voyager plus agréable que d'aller à cheval ; c'est d'aller à pied.

On part à son moment, on s'arrête à sa volonté, on fait tant et si peu d'exercice qu'on veut. On observe tout le pays, on se détourne à droite, à gauche ; on examine tout ce qui nous flatte ; on s'arrête à tous les points de vue.

Aperçois-je une rivière, je la côtoie ; un bois touffu, je vais sous son ombre ; une grotte, je la visite ; une carrière, j'examine les minéraux. Partout où je me plais, je reste. A l'instant où je m'ennuie, je m'en vais.

Je ne dépends ni des chevaux, ni du postillon. Je n'ai pas besoin de choisir des chemins tout faits, des routes commodes ; je passe partout où un homme peut passer ; je vois tout ce qu'un homme peut voir ; et, ne dépendant que de moi-même, je jouis de toute la liberté dont un homme peut jouir.

J.-J. Rousseau.

CALCUL

Degré inférieur.

Le nombre deux (suite).

Aujourd'hui nous voulons compter les membres de la famille quand ils vont se promener.

Les enfants vont par paires. Comment s'arrangent-ils pour cela ? (Disposer les boules par paires ou les élèves par groupes de 2.)

D'abord 2 premier et deuxième.
et puis 2 troisième et quatrième.
encore 2 cinquième et sixième.
enfin 2 septième et huitième.

Combien sont-ils donc ? 2 ... 4 ... 6 ... 8 *(Nombres pairs)*.

Mais les parents viennent aussi ; nous avons alors :

$2 + 2$ (troisième et quatrième) $= 4$
$4 + 2 = 6$
$6 + 2 = 8$
$8 + 2 = 10$

Il manque encore les familles où les enfants ne peuvent pas tous aller par paires : Dans ces familles combien y a-t-il d'enfants ? 1, 3, 5, 7. Ajoutons-y les parents. Nous avons alors : $1 + 2 = ?$ *(Nombres impairs)*.

$3 + 2 = ?$ etc.

c) Abstraction. Comment faisons-nous donc pour ajouter 2 ?

1. Démonstration par l'emploi de *signes écrits* :

Ex. ○ ○ □[1]
○ ○ □

Ex. : □ ○ ○
□ ○

Pour les nombres pairs, nous posons chaque fois 2 à droite ;

pour les nombres impairs, à gauche.

2. Calcul abstrait. Comptez chaque fois deux de plus :

Le maître donne le nombre : { 2, troisième, quatrième.
{ 3, quatrième, cinquième, etc.

3. Mouvements de la main. Ajouter 2 en frappant deux fois des mains : 1 (deuxième, troisième), etc.

Nous avons ainsi des nombres pairs :

2 4 6 8 10

et des nombres impairs : 1 3 5 7 9

Séries (orales et écrites) $2 + 2 = ?$ $4 + 2 = ?$ $6 + 2 = ?$ $8 + 2 = ?$

$1 + 2 = ?$ $3 + 2 = ?$ $5 + 2 = ?$ $7 + 2 = ?$

$1 + 2 = ?$ $2 + 2 = ?$ $3 + 2 = ?$ $4 + 2 = ?$ etc.

d) Exercices d'application. *Abstraits* : $8 + 2$. $5 + 2$. $7 + 2$.

Concrets. Voilà des souliers à cirer. On en apporte toujours une paire de plus ; en voici 6 ! 8 ! 2 ! 5 ! etc.

Ces exercices doivent être résolus vivement.

(A suivre.)

C. Baron.

[1] Au lieu de carrés, on peut tracer des cercles avec un point au milieu.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

De l'économie.

Vous moquez-vous des gens économes? Riez-vous si je vous vante la jeune fille quelque peu américaine qui garnit un fort joli chapeau avec la soie d'un vieux parapluie, qui transforme en tapis durables les restes de morceaux inutiles, ou tenterez-vous de l'imiter?

L'économie est une sauvegarde de la dignité, elle rend le vieillard indépendant de ses gendres et de ses brus; elle est moralisante aussi puisqu'elle habitue la jeunesse à se priver de maint plaisir coûteux, de maint colifichet inutile; elle grandit par conséquent, puisqu'elle accoutume chacun à mettre un frein à des goûts facilement transformés en passions.

Economisez votre temps d'abord. Ne le gaspillez pas en conversations oiseuses, frivoles ou tout au moins banales qui ne laissent que le vide au cœur, quand ce n'est pas le sentiment aigu d'avoir terni la réputation du prochain par quelque parole spirituelle peut-être, mais cruelle aussi.

La vie n'est pas trop longue pour meubler son esprit de connaissances utiles, si vastes que les jours et les nuits de toute votre existence ne suffiraient pas pour en acquérir la centième partie. Si vous voulez devenir des filles dont le père recherche la conversation, des sœurs volontiers consultées, des mères entendues et dont l'autorité s'imposera, non par la force, mais par l'ascendant moral, acquérez de quoi suffire à cette tâche. Puis, si la vie vous réserve un sentier solitaire, ces connaissances mêmes vous garderont de l'ennui, elles seront l'oasis reposant de votre désert.

Si votre goût n'est pas de ce côté-là, dites-vous bien qu'il vaut mieux raccommoder consciencieusement un bas que de déchirer sa voisine sous prétexte de clairvoyance.

La femme dispendieuse est la ruine de la maison, qu'elle ait peu ou beaucoup d'argent à manier. Les petites dépenses méritent le plus d'attention, puisqu'elles se répètent sans cesse et chiffrent bien vite par un total énorme.

Est-ce par goût inné que vous dépensez votre argent à toutes les inutilités que la mode préconise? Est-ce pour éblouir vos voisines? Le résultat est le même, puisqu'il provient de frivolité ou de manque de cœur; il a deux sources inavouables qu'il convient de tarir bien vite.

Pour être vraiment économes, vous veillerez aussi au sage emploi des restes; tel plat de chou-fleur, par ex., insuffisant pour paraître à nouveau sous forme de légume, deviendra le lendemain une soupe onctueuse par l'addition de bouillon et d'un œuf. Un reste de viande peu présentable aussi se transformera en appétissant ragoût, en croquettes fort appréciables. Les restes de pain eux-mêmes réjouiront les marmots en apparaissant sous forme de poudding doré.

La bonne ménagère se fait un point d'honneur de tirer le meilleur parti possible de tous les restes, quels qu'ils soient, et personne ne sera moins avare qu'elle, car ce qu'elle a mis sagement à part au moment voulu se retrouve en temps opportun. Il est pourtant une chose qu'elle n'économise jamais, c'est sa peine, aussi sa route est parfois caillouteuse; à vous d'aplanir un peu celle de vos mères.

Sachant économiser, vous saurez donner aussi et c'est par cela que ma leçon se terminera, de façon un peu paradoxale peut-être. Donnez votre temps à tout ce qui est bien; donnez votre argent pour le soulagement de tous les misérables; donnez votre cœur à tout ce qui le grandit et l'élève. Ad. Dévenis-Mavor.

Maximes turques. Lorsque l'un de vous sent qu'il va se mettre en colère, qu'il se taise.

Allez à une lieue pour voir un malade, à deux lieues pour réconcilier deux personnes.

Canton de Vaud

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ECOLES PRIMAIRES

Places au concours.

Regentes : *Jougny*, semi-enfantine, fr. 700, 18 août, 6 h., *Ormont-dessous* (Hameau des Voëttes), fr. 900, 22 août, à 6 h.

Regents : *Ormont-dessous* (Hameau de la Forclaz), fr. 1400, 15 août, à 6 h.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Semestre d'hiver 1899-1900.

Faculté des sciences (y compris l'Ecole de chimie). **Faculté des lettres et des sciences sociales** (avec un séminaire de langue française. Diplôme de bachelier, de licencié et de docteur ès-lettres, de licencié ès sciences sociales et de docteur en sociologie, de docteur en philosophie). **Facultés de droit, de théologie, de médecine** (études médicales et pharmaceutiques). **Ecole dentaire.**

Les cours s'ouvriront le **22** octobre 1899.

On peut se procurer le programme des cours, ainsi que les programmes détaillés des examens de grades, au bureau du secrétaire-caissier (Université).

Pour pension et logement, ainsi que pour recevoir gratuitement des informations sur les établissements d'instruction de Genève, s'adresser au Bureau de renseignements éducatifs, 3, Place des Bergues, Genève.

Le Recteur,
CH. SORET

Timbre de 2 centimes.

Société anonyme Henri Nestlé

VEVEY

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Classes spécialement destinées aux élèves de langue étrangère.

Enseignement pratique du français, 12 heures par semaine. Leçons de sciences naturelles, de géographie et d'histoire au point de vue de la langue, 3 heures par semaine (facultatif dans les classes de demoiselles).

Pour les demoiselles à l'Ecole supérieure des jeunes filles. Finances : fr. 75 — par semestre.

Pour les jeunes gens au Gymnase. Finance : fr. 75 — par semestre.

Pour les personnes qui font des études spéciales en vue de l'enseignement, le Département pourra réduire la finance à fr. 50 —.

Il pourra être créé deux ou plusieurs sections suivant le degré de développement des élèves.

Semestre d'hiver, du 5 septembre à fin janvier ; semestre d'été, du 1er février à fin juin.

Les inscriptions pour le semestre d'hiver 1899-1900 sont reçues au Secrétariat du Département de l'Instruction publique, à Genève, jusqu'au 31 août 1899. Pour pension, s'adresser au Bureau de renseignements éducatifs, 3, Places des Bergues.

FUNICULAIRE BIENNE-EVILLARD

TARIF POUR ÉCOLES

Montée par enfant 10 cts. ; descente par enfant 10 cts. ; retour par enfant 20 cts.

Les membres du corps enseignant qui accompagnent leurs écoles jouissent de la gratuité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, *le* _____

Messieurs,

Nous venons vous demander l'autorisation de venir visiter votre fabrique de Vevey avec notre ___ *classe de l'école de* _____ *composée de* ___ *élèves.*

Nous pensons arriver à Vevey le _____ *à* ___ *heures et nous rendre directement à la fabrique.*

Espérant que ce jour vous conviendra, nous vous présentons, Messieurs, nos salutations sincères.

SOCIÉTÉ SUISSE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE
à ZURICH.

Achats de nues-propriétés et d'usufruits.

Pour pensionnat

A VENDRE OU A LOUER
au bord du lac de Neuchâtel
une propriété
exceptionnellement bien située. S'adresser à M. **Cornamusaz**, chef d'Institut à **Trey**, Vaud, ou au **notaire Pidoux, à Payerne.** H8136L

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ
Escaliers-du-Marché, 23
LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

CYCLE-HALL. LAUSANNE

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.
Prix unique: 275 francs.
P. DESPLAND
ingénieur

CYCLES
Touriste
Première marque suisse.

Réparations
LOCATION

FŒTISCH FRÈRES

MAGASINS DE MUSIQUE

LAUSANNE ET VEVEY

Bâtons de direction

Choix très varié. — Envoi au choix.

N° 20. Ebène et ivoire, fr. 5.—.

N° 34. Ebène et ivoire sculpté, fr. 25.—.

N° 45. Ivoire, massif, fr. 30.

Autres modèles, à partir de fr. 1,75.

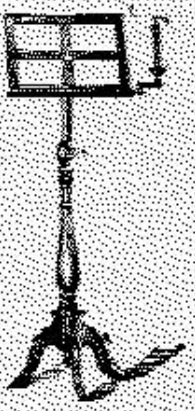

Nouveau pupitre de table **« Automate »**, s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement; article solide et élégant, à fr. 2,50 et fr. 3,—, en palissandre.

Pupitre de table en fer bronzé fr. 1,—, 1,50; le même nickelé fr. 2,—.

Pupitre à pieds (notre fabrication) en bois, très léger, fr. 7.—.

Pupitre à pieds en fer bronzé, *vis en fer*, pliable, avec double candelabre, à fr. 6,—, 7,—, 8,—. Plus solides, sonores, à fr. 10,—, 12,—, 14,— et en sus.

Etuis de violon. Grand choix depuis fr. 6,—.

Diapasons à bouche, 1 ton, fr. —,80 et 1,—.
» » » 4 » » 2,— » 2,50.
» » » 6 » pour guitare, à fr. 2,50 et 3,—.

Diapasons à branches, acier fin, à fr. —,80, 1,—, 1,50, 2,— et 2,50.

Diapasons chromatiques, à fr. 5.—.

» **donnant tous les accords**, à fr. 6,—.

Archets, ordin., à fr. 2,—, 3,— 4,—, premier choix à fr. 5.—, 6.—, 7.—; fernambouc vrai, depuis fr. 8.—.

Métronomes de toute première qualité, à fr. 12.—, 14.—, 15.—, 16.—, 18.—, 20.—.

Violon normal, avec tous accessoires, garanti, à fr. 40.—.

Diapason à branches, grand modèle, sur caisse de résonnance, très sonore, fr. 16.—.

Prière de demander le prix courant.

Magnifique choix d'harmoniums et pianos, neufs et d'occasion.

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XXXVme ANNÉE — N° 34. LAUSANNE — 19 août 1899.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE REUNIS)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gaîté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

SECTION VALAISANNE : **D. Gailland**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.

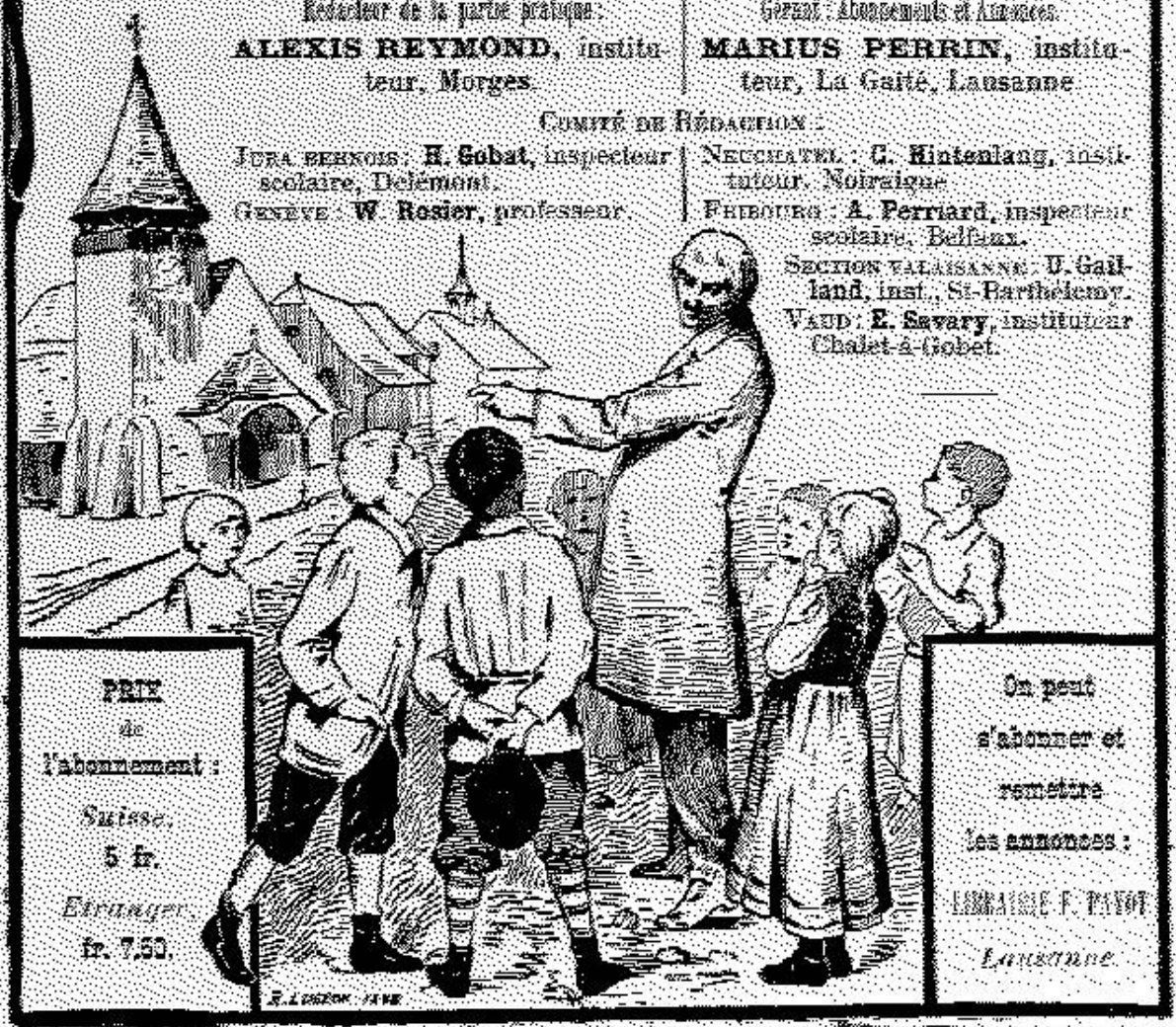

PRIX de l'abonnement :

Suisse, 5 fr.

Etranger, fr. 7.50.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT

Lausanne.

Tout ouvrage dont l'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Rosier,** William, prof., Genève.
Grosgurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst., Genève.

Jura Bernois.

MM. **Mercerat,** E., inst., Sonvillier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Grandjean,** A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud,** Léon, directeur, Fribourg.

Vaud.

MM. **Dériaz,** J., Dizy.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Cloux, F., Essertines.
Faillettaz, G., Gimel.
Lambert, I., Gressy.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Mézières.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein,* Zurich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet,** Marc, conseiller d'Etat, prés. honoraire, Lausanne.
Gagnaux, L., syndic, président effectif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Perrin,** Marius, inst., trésorier, Lausanne.
Sonnay, instituteur, secrétaire, Montblesson s/Lausanne.

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & Co, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES

Amidon et
Colle forte

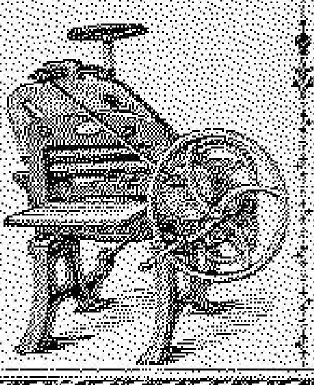

Plumes Pestalozzi

Adoptées par les Ecoles de Zurich.

INSTALLATION COMPLÈTE
avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux, Ciseaux, Plioirs, etc.

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ
Certificats à disposition.

PUPITRES HYGIÉNIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — **GENÈVE**

Système breveté ✠ 3995 — Modèle déposé.

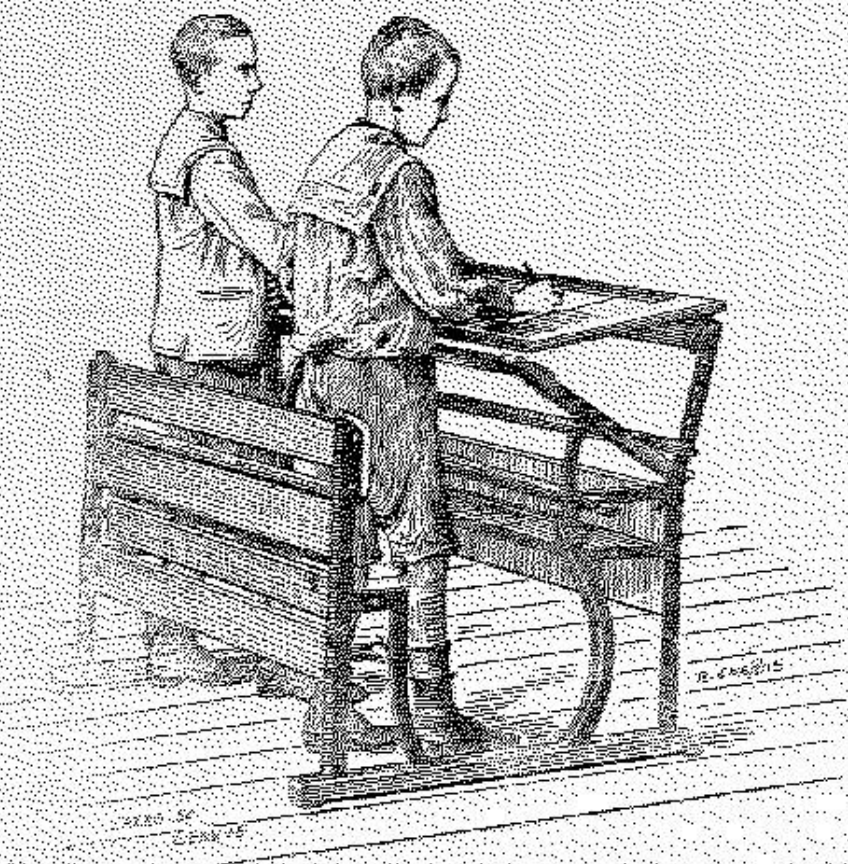

Travail assis et debout.

S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15

Prix du pupitre avec banc : fr. 45.—.

Même modèle pour filles mais avec chaise : fr. 45.—.

Attestations et prospectus à disposition.

Seule médaille d'or décernée au mobilier scolaire. Exposition nationale, Genève 1896.

A NOS LECTEURS — **Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.**

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Bibliothèque de poche du naturaliste.

Atlas de poche des plantes des champs, des prairies et des bois, à l'usage des promeneurs et des excursionnistes, avec de nombreuses ill. en couleurs. Séries I, II, III, par R. Sielain, cartonné . . Fr. 6 50

Flore coloriée de poche à l'usage du touriste dans les montagnes de la Suisse, de la Savoie, du Dauphiné, des Pyrénées, de l'Auvergne, des Cerennes, du Jura et des Vosges, par H. Correvon, cart. . . . . » 4 —

Petit atlas de poche des champignons de France les plus répandus, comestibles ou vénéneux, par P. Dumée, cart. . . . » 4 —

Atlas de poche des insectes de France utiles ou nuisibles, par E. Donné, cart. . . . . » 6 50

Atlas de poche des oiseaux de France, Suisse et Belgique, utiles ou nuisibles, par le Baron L. d'Hamonville. Séries I, II, cart. » 6 50

Atlas de poche des coquilles des côtes de France, communes, pittoresques ou comestibles, par Ph. Doutzenberg, cart. . . .

Vtlas de poche des papillons de France, Suisse et Belgique les plus répandus, par Paul Girod, cart. . . . . » 6 50

L'art de voyager à l'étranger, par O. L. Valesch . . . . . » 5 —

Samory, par A. Mévil, avec une préface par le général de Trentimann, avec de nombreuses illustrations . . . . . » 3 50

Nouveau Larousse illustré, Fasc. 127.

Principaux articles : Course, courtage, courtier, courtoise, Cousin Jean, Cousin Victor, couteau, couverture, couvent, couverture, couveuse, etc.

Guides Bædecker, Joanne et autres.

Cartes Dufour, Siegfried, Mulhaupt, Leutzinger, etc.

Edition-Tauchnitz.

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins **Pochon frères,** *tapissiers-ébénistes,*

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.